



Collège Immaculée Conception

Golf



CONFIRMATION d'INSCRIPTION 2026 / 2027

A RENDRE POUR LE VENDREDI 26 JUIN 2026 au plus TARD

Je soussigné(e) : _____

Responsable de l'élève : _____ Classe : _____

Confirme l'inscrire à ☐ **La Section Golf** (Adhésion UNSS Obligatoire)
(Les mardis de 15h30 à 17h et les Vendredis : 15h30-17h30)

☐ Je complète l'adhésion UNSS accompagnée d'un règlement de **20€**.

La section Golf permet aux élèves de bénéficier d'un enseignement suivi et progressif visant l'accès à un niveau de pratique confirmé. Dans cette logique, il est souhaitable que les élèves poursuivent cet enseignement tout au long du collège.

● Merci de nous communiquer le ou les numéros de téléphone à transmettre aux autres parents d'élèves pour organiser éventuellement un co-voiturage :

M. Mme : _____ Téléphone : _____

M. Mme : _____ Téléphone : _____

☐ Je me suis engagé(e) à finaliser mon inscription auprès du Golf.

Fait à : _____

le : _____/2026

Signature(s)

Visa du Club ayant Validé l'inscription.



► Conditions d'adhésion et organisation.

• Adhésion

Pour faire partie des horaires aménagés l'élève doit respecter plusieurs critères :

- Être inscrit au collège Immaculé conception en classe « horaires aménagés ».
- Être licencié au Golf de Biarritz le Phare.
- Faire partie d'une école de golf agréée auprès de la société des Golfs de Biarritz Ilbarritz.
- S'acquitter du forfait annuel de **200€** (chèque établi à l'ordre de A.S du golf de Biarritz).

• Organisation :

Les cours ont lieu le :

- mardi de 15h30 à 17h au Centre International d'Ilbarritz
- vendredi de 15h30 à 17h30 au golf de Biarritz le Phare (ou Ilbarritz selon les niveaux)
- En cas de forte pluie ou de tempête le cours pourra être annulé, dans ce cas-là le professeur enverra un SMS aux parents ainsi qu'aux enfants (avant 14h dans la mesure du possible).

(Si vous n'avez rien reçu le cours sera maintenu).

- En cas d'absence de l'élève un SMS des parents (et non des enfants) devra être envoyé au professeur. En cas de non réception de ce message la vie scolaire sera automatiquement prévenue.

• Matériel et tenue vestimentaire :

L'élève devra avoir un matériel adapté et complet :

- Chaussures de golf.
- Sac de golf avec au moins une demie série.
- Tenue de pluie, parapluie, casquette.
- Chariot recommandé pour les plus jeunes.
- Des balles, des tees, relève pitch.
- Une tenue correcte est exigée : **les tee-shirts, les jeans, les joggings et les shorts sont interdits.**

► Devoirs et obligations

• Au Golf : L'élève devra :

- Être à l'heure.
- Respecter les consignes données par le professeur
- Respecter l'étiquette (tenue vestimentaire, relever les pitches, ratisser les bunkers...)
- Avoir un comportement respectueux avec ses camarades, son professeur
- Faire preuve d'assiduité pendant les cours et hors des cours.
- Faire plusieurs compétitions par an.

• Au collège Immaculée Conception : L'élève devra :

- Avoir des résultats satisfaisants et un comportement adapté au règlement intérieur de l'établissement.
- Être licenciés de l'UNSS (la section Golf Horaires Aménagés est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire.